



LAVAGE DES MAINS



Page 1 sur 1

Caractéristiques physico-chimiques :

Aspect : Liquide visqueux
Couleur : Incolore
Odeur : Pamplemousse
pH à l'état pur : $8,50 \pm 1,00$
Densité à 20°C : $1,040 \pm 0,010$
Solubilité : totale dans l'eau

Conditionnement :

Carton 2 x 5 L

Stockage :

Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C.

Produit destiné à un usage uniquement professionnel

- Formule déposée sur le portail CPNP conformément à la réglementation en vigueur.
- Numéro d'appel d'urgence : ORFILA 01.45.42.59.59
- Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. Elles ne sauraient toutefois engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.



Date de création : 13.05.2013
Date de révision 1 : 08.09.2017

HANDOGEL MAINS & CORPS

Code : GELCO



INGREDIENTS

Aqua ; Sodium Laureth Sulfate ; Sodium Chloride ; Glycerin ; Aloe Ferox Leaf Extract ; Parfum ; Citric Acid ; Methylchloroisothiazolinone ; Methylisothiazolinone ; Magnesium Nitrate ; Magnesium Chloride.

USAGES ET PROPRIETES

Handogel Mains & Corps est un gel pour les mains et le corps, idéal en usage fréquent, avec une note parfumée agrumes.

Sa formule hypoallergénique à base de composants d'origine végétal, sans solvant et enrichi en glycérine et en aloé vera, laisse la peau douce.

Handogel Mains & Corps peut également être utilisé en tant que shampooing, sa formule respecte le cuir chevelu et les cheveux.

Ce gel est adapté à tout type d'utilisation : dans les hôtels, les collectivités, les bureaux, etc.

La formule de l'Handogel Mains & Corps est respectueuse des critères imposés par la Commission Européenne pour les produits écologiques.

MODE D'EMPLOI

Mouiller la peau (et/ou les cheveux) ;
Y appliquer une dose d'Handogel Mains & Corps ;
Masser / frotter ;
Rincer à l'eau, jusqu'à disparition de la mousse.

DURABILITE

Supérieure à 30 mois.
PAO (péremption après ouverture) : 12 mois.

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Ne pas mélanger à d'autres produits.
- Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant.
- En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer abondamment à l'eau.
- Remplir des distributeurs propres et désinfectés.

ETIQUETAGE REGLEMENTAIRE – cf. section 2 de la Fiche de Données de Sécurité

Non concerné par le règlement CE 1272/2008 et ses modifications (étiquetage dit CLP).

TRANSPORT ADR – cf. section 14 de la Fiche de Données de Sécurité

- ☒ Non Soumis
☐ Soumis

CODE DOUANIER

3401.30.00.00